

### Le mot du Maire

Je voudrais intervenir sur trois points particuliers ce mois ci.

**Le premier** concerne les ravages que causent les lapins dans les vignes réduisant à néant l'espoir de récolte pour cette année. Je rappellerai à cette occasion que le code des communes fait obligation aux propriétaires de ronciers de les détruire. Ces derniers favorisent la prolifération de ces nuisibles. Ce que je demande c'est un geste citoyen, afin que nos viticulteurs qui font la richesse de notre région puissent avoir un juste retour de leur travail. J'ai tout mis en œuvre avec les services de l'ETAT pour nous aider dans cette démarche. Les viticulteurs touchés peuvent se faire connaître en Mairie.

**Le deuxième**, concerne l'abattage de 3 platanes de la place de la Mairie. Comme nous en avons fait la preuve lors de la maïade, nous ne sommes pas pour couper des arbres bien au contraire puisque nous en avons planté. Nos prédécesseurs avaient demandé une étude phytosanitaire à un bureau d'étude spécialisé qui conclut dans ce sens. Sachez que nous replanterons dans le cadre d'un réaménagement de la place de la Mairie.

**Le troisième point** concerne quelques Preignacais qui font preuve d'incivilité en se garant sur les trottoirs, en laissant leur poubelle sur la voie publique, en ne respectant pas les règles de droit pour les permis de construire ou les modifications de façades, etc. Ces agissements doivent disparaître. La vie en société donne des droits mais aussi des devoirs. Bonnes vacances à tous. Jean-Pierre Manceau

### Sommaire :

- Le mot du Maire
- La maïade
- L'accueil de Loisirs
- Communiqués
- Résumés des Conseils Municipaux
- Nouvelles de la Commune
- Nouvelles de la CDC

### La maïade

Malgré la pluie, la cérémonie de la plantation des chênes d'amérique a attiré une centaine de personnes sur le site de Sanches. Un apéritif a été servi au stade municipal dans une ambiance très conviviale. Le soir, le repas républicain a permis à environ 300 personnes de se retrouver et de partager un moment inoubliable. Tous les conseillers présents vous remercient très chaleureusement de votre présence à ces festivités. Vous trouverez quelques photos de cette journée sur le site [www.preignac.fr](http://www.preignac.fr) dans la rubrique actualités.

### L'accueil de Loisirs de Preignac

Le centre aéré les Lucioles est le 6e accueil de loisirs de la Communauté de Communes. De nombreuses activités y seront proposées à la fois en interne mais aussi en partenariat avec les cinq autres structures communautaires.

Il fonctionnera du lundi 7 juillet au jeudi 14 août au sein des écoles élémentaire et maternelle de Preignac.

Horaires : de 7h30 à 9 h : accueil des enfants

de 9 h à 17 h : activités

de 17 h à 18h30 : départ des enfants

Inscription sur rendez-vous adapté à vos disponibilités

- tel Mr Igonin Julien, directeur 06 26 01 0505

- tel Mme Lecourt Françoise, adjointe 06 14 42 49 51

La liste des documents nécessaires pour le dossier sont disponibles sur le site de la CDC : [www.cc-podensac.fr](http://www.cc-podensac.fr)

### Communiqués

L'association des sclérodermiques de France fait une campagne d'information pour trouver des personnes atteintes de cette maladie afin de les aider et les soutenir. Cette maladie rare mais sévère affecte essentiellement la peau mais aussi les organes internes. Pour contacter la déléguée, Mme CORNUS, tel au 05 63 60 63 68.

L'association « l'Euillot comme avant » permet de faire connaître aux enfants des Écoles de Preignac et de Toulonne la nature (plantes, insectes ...) en la protégeant. Si vous souhaitez participer à cette mission, inscrivez vous à la mairie ou auprès de Mr Queyraud 06 25 84 02 10 ou Mr Galy 06 81 87 16 69.





Résumé de la Commission des bâtiments publics du 13 mai 2008

Le bilan de la visite des bâtiments et équipements communaux met en évidence leur vétusté et leur manque d'entretien, sans oublier « la Maison du Vigneron » pour laquelle le problème de la réutilisation se pose.

Au vu de ce constat, il est nécessaire de dégager des priorités, d'évaluer les coûts de réhabilitation et leur valorisation tout en prenant en compte les projets nouveaux : salle des fêtes, maison de retraite, etc., ainsi que les financements possibles.

Conseil du 30 mai 2008

- élection de la commission d'appel d'offres
  - titulaires : Mr PASCAUD Mme PERRIAT Mme DUMAS Mr GUILLOT de SUDUIROT
  - suppléants : Mr LUCAS , Mme PALLAS , Mr ROULLEUX
- élection des Jurés d'Assises  
Queyrel Florian, Darroman André, Arnaud Edith, Da Ross Mario, Lecompanion Nathalie et Dumas Nicolas.
- Afin de leur permettre un accès à leur propriété, le conseil municipal a voté une cession de 25 m<sup>2</sup> de terrain pour un euro symbolique au profit de Mr Garcia et Mme Gallo.  
Le comité « réunion de quartier » a fait part au conseil municipal des 3 dates retenues (13 juin, 18 juin et 27 juin à 20h45 à la Mairie) et demande aux conseillers leur participation.

Commission d'action sociale du 3 juin 2008

Mise en place d'un comité de soutien auprès des personnes âgées de Preignac animé par :

- 2 conseillères municipales : Mmes PALLAS et GUTTIEREZ
- 2 bénévoles : Mmes ETCHEVERS et CASTETS

La mission de ce comité est de rendre visite aux personnes âgées afin d'évaluer les besoins de chacun, c'est également un moment de rencontre, d'écoute pour ceux qui vivent seuls ou éloignés de leur famille.

**Nouvelles de la Commune**

**Défibrillateur** : Nous avons acheté un défibrillateur qui sera mis à la disposition de tous et servira à tous les clubs sportifs et associations. C'est le premier acheté dans le canton. Une formation sera assurée pour les membres des associations et personnels communaux.

**Bus Scolaire** : après ouverture des plis d'appel d'offres nous avons eu une bonne surprise concernant le prix de location. Le prix proposé aux parents pourra être diminué.

**Repas du 13 Juillet** : Le comité des fêtes, avec la participation de la Mairie, organise un repas le soir du 13 Juillet au stade, suivi d'un feu d'artifice.

**Réunions de quartier** : 2 réunions ont déjà eu lieu, une centaine de personnes y ont participé et ont pu nous faire part de leurs souhaits

**Nouvelles de la CDC du Canton de Podensac**

**Bouchage des nids de poule** : Un courrier a été adressé à la société STR qui assure la prestation jusqu'en 2010, pour que ses interventions soient programmées avec les mairies. L'entreprise doit maintenant intervenir jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul nid de poule sans tenir compte des tonnages d'émulsion à déverser, commune après commune. Une 2e intervention aura lieu sur une durée de deux mois à partir du 9 juin. La troisième sera lancée en septembre/octobre prochain.

**Fauchage des routes** : le fauchage des routes n'est pas satisfaisant. Une nouvelle mise en concurrence a donc été faite pour compléter le fauchage. Cela concernera le traitement des bords de murs et du tours des différents poteaux : signalisation, bornes kilométriques, etc. C'est l'association d'insertion Adichats qui s'est vu confier le marché.

**Nouvelles technologies** : Jean-Hubert Pascaud et Laurence Perriat interpellent la CDC sur le problème de l'absence de l'internet haut débit sur une partie de notre territoire et soulignent les difficultés que cela engendre pour les particuliers et les professionnels installés dans ces différents secteurs. Ils demandent au comité « Gironde numérique » qui a pour but de faire disparaître ces zones blanches, de faire le nécessaire afin que l'ADSL arrive partout. Patrick Grasz (Barsac) évoque certaines solutions alternatives qui permettraient de régler le problème. Dans un premier temps il s'agit de faire le point sur l'état d'avancement du projet « Gironde Numérique ».